

Activités relatives aux résolutions de l'Assemblée de 2011 de l'ASRC

Résolutions n° 1 et n° 21 : résolution combinée opposant l'AECG

Une lettre a été envoyée le 14 juin 2010 au Premier ministre du Canada pour exercer des pressions concernant l'AECG. Le Cabinet du Premier ministre (CPM) y a répondu le 23 juin 2010, indiquant qu'il tiendrait compte de notre point de vue. Une lettre de suivi a été envoyée au CPM énonçant la résolution concernant l'AECG adoptée à l'Assemblée de l'ASRC en octobre 2011.

Résolutions n° 2, n° 7 et n° 8 : englobées dans la résolution n° 31 *Adoptée*

L'ASRC continue à appuyer et à collaborer à la campagne La Sécurité des retraites pour tous du Congrès du travail du Canada visant à doubler les prestations du RPC/RRQ de 25 % à 50 % des gains moyens et à augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) de 15 % pour atteindre un niveau suffisant pour éliminer la pauvreté chez les aînés.

L'ASRC a exposé les manques et l'infériorité des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) du secteur privé.

L'ASRC travaillera avec tous les groupes et organisations alliés pour informer les Canadiens et les Canadiennes sur notre campagne sur la sécurité de la retraite.

L'ASRC, ainsi que les affiliés du CTC, ont exercé des pressions auprès de tous les députés et députées sur cette question. L'Exécutif de l'ASRC a copié M. Flaherty sur la lettre qui les exhortait à agir sur le RPC/RRQ lors de la réunion des ministres des Finances en décembre 2012.

Résolution n° 3 : Taxe de vente harmonisée (TVH)

L'ASRC, par l'entremise de ses fédérations provinciales, fera parvenir des lettres aux gouvernements provinciaux pour leur demander d'éliminer la TVH sur tous les coûts de chauffage résidentiel, l'essence et le carburant diesel.

Résolution n° 4, qui fait référence à la résolution n° 5 : Assurance-médicaments

L'ASRC travaille avec la Coalition canadienne de la santé (CCS) et le Congrès du travail du Canada (CTC) pour promouvoir un programme national d'assurance-médicaments. Le plan d'action prévoit un lobby à l'échelle nationale pendant la Semaine nationale de l'assurance-maladie, du 2 au 8 décembre 2012, et l'ASRC participera activement à cette campagne.

**Résolution n° 6, qui fait référence à la résolution n° 9 :
Investissement au Canada**

Adoptée

L'ASRC a demandé au gouvernement fédéral de modifier la *Loi sur l'Investissement Canada*. L'ASRC a rappelé au gouvernement Harper que l'application de cette Loi a été désastreuse pour les travailleuses et les travailleurs canadiens, tel que les actions de Vale et U.S. Steel, entre autres, qui ont fermé totalement ou abandonné leurs opérations canadiennes tout en maintenant leurs opérations dans leur pays d'origine et approvisionnant le marché canadien de l'extérieur. Une lettre provenant du CPM a été reçue. Nos points de vue seront pris en compte.

Résolution n° 10 : Salaires et pensions à deux niveaux

Adoptée

Motion déclarant notre opposition aux salaires et aux prestations de pensions à deux niveaux qui ont été légiférés et que certains affiliés ont

été contraints de mettre en place.

Résolution n° 11 : Jour de deuil

L'ASRC travaille avec le CTC et d'autres affiliés pour la reconnaissance du 28 avril comme Jour de deuil par l'Organisation des Nations unies.

Résolution n° 12 : Participation des femmes à l'ASRC

L'ASRC continue d'encourager les femmes à participer en plus grand nombre et à combler des postes au sein de l'exécutif de l'ASRC.

Résolutions n° 13, 14, 16 et 17 : amendements à apporter aux Statuts de l'ASRC

Les amendements apportés aux Statuts de l'ASRC ont tous été adoptés à l'Assemblée par un vote à la majorité des deux tiers. Les Statuts, tels qu'amendés, ont été envoyés aux affiliés et aux membres. Ils ont aussi été affichés sur le site Web.

Résolution n° 15 : Faillites et pensions

L'ASRC a travaillé avec le CTC et d'autres affiliés pour faire adopter une loi qui accorde aux caisses de retraite le statut de créancier garanti en cas de faillite.

Résolution n° 18 : Médicaments génériques

L'ASRC a présenté des observations afin d'assurer que les gouvernements et les compagnies d'assurance respectent le droit des aînés d'obtenir leurs médicaments brevetés lorsque leur médecin le recommande.

Résolution n° 20 : résolution de remplacement

L'ASRC a dénoncé le manque de services aux aînés vivant dans les établissements de soins prolongés. Nous avons exercé des pressions auprès des gouvernements pour qu'ils offrent au moins un minimum de services à ces aînés, y compris qu'il y ait le soir une surveillance physique sur chaque étage de l'établissement et que les résidents puissent prendre un bain au moins une fois par semaine. Cecile Cassista, présidente de la FSRNB, qui a coordonné la rédaction de l'énoncé de politique « Vieillir chez soi » à la dernière Assemblée, continue son rôle de premier plan sur cette question.

Résolution n° 22 : Régimes de retraite à prestations déterminées

L'ASRC a mené une campagne, avec le CTC et ses affiliés, pour freiner le remplacement des régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Résolution n° 23 : Service postal public et universel

L'ASRC a écrit et exercé des pressions afin d'appuyer le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dans ses efforts pour le maintien d'un service postal public et universel et nous poursuivrons nos efforts.

Résolution n° 24 : Abolir le Sénat

L'ASRC a exercé des pressions pour que le Sénat soit aboli et que les épargnes générées servent à financer des programmes sociaux tels que les soins de santé et les pensions.

Résolution n° 25 : Loi anti-briseurs de grève

L'ASRC, le CTC et les affiliés ont exercé des pressions en faveur d'une législation anti-briseurs de grève et continueront leurs pressions jusqu'à l'adoption de la loi.

Résolution n° 27 : L'hypocrisie concernant l'amiante

L'ASRC, par l'entremise du CTC, a demandé au gouvernement fédéral de reconnaître l'amiante chrysotile comme matière dangereuse.

Résolution n° 28 : Mourir avec dignité

L'ASRC appuie une législation permettant les suicides médicalement assistés pour les adultes consentants qui souffrent d'une maladie en phase terminale. Malcolm Buchanan, qui a appuyé la motion, a rédigé un article à ce sujet sous les auspices de l'ASRC dans la section « Retirees Matter » de la publication électronique Rabble.

Résolution n° 29 : Le Canada a besoin d'emplois verts

L'ASRC demande au gouvernement fédéral et à tous les gouvernements provinciaux et territoriaux de développer et d'adopter des politiques qui favoriseront la croissance des économies durables et réparatrices et que ces politiques viseront le développement de bons emplois verts dans ces secteurs grandissants.

Résolution n° 30 : Les retraités au sein des conseils exécutifs et conseils d'administration des syndicats

L'ASRC a écrit et exercé des pressions auprès de tous les affiliés du CTC, de même que les fédérations du travail provinciales et territoriales, les conseils du travail et les syndicats locaux, afin de créer un poste au sein de leurs conseils exécutifs ou conseils d'administration pour une personne représentant les syndicalistes à la retraite. L'ASRC a participé à l'examen du CTC sur les conseils du travail afin de faire son point.

Résolution n° 32 : Agent des communications

Le confrère Gerry Jones, bénévole, occupe maintenant le poste d'agent des communications pour l'ASRC. Le confrère Jones possède toutes les compétences requises établies dans la résolution n° 32. D'ailleurs, il a déjà créé un compte Facebook et Twitter pour l'ASRC et mis à jour le site

Web.

st:sepb225